

Publication du calendrier vaccinal 2018 sur le site de l'Agence régionale de santé de Normandie

L'Agence régionale de santé de Normandie relaye sur son site internet le calendrier vaccinal 2018 élaboré par le Ministère des Solidarités et de la Santé, après avis de la Haute Autorité de Santé.

Le calendrier des vaccinations détaille l'ensemble des recommandations applicables aux personnes résidant en France, en fonction de leur âge ou de situations spécifiques.

Ce calendrier tient compte des nouvelles obligations vaccinales pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018.

Pour ces enfants, 11 vaccins sont désormais obligatoires, contre les maladies listées ci-dessous :

Maladie à prévention vaccinale	Taux de couverture vaccinale estimé en Normandie en 2015 chez les enfants âgés de 24 mois
Diphtérie	≥ 95 % à trois doses
Tétanos	≥ 95 % à trois doses
Poliomyélite	≥ 95 % à trois doses
Coqueluche	≥ 94 % à trois doses
Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b	≥ 94 % à trois doses
L'hépatite B	≥ 87 % à trois doses
Infections à pneumocoque	≥ 90 % à trois doses
Infections invasives à méningocoque de sérogroupe C	≥ 58 % à une dose
Rougeole	≥ 69 % à deux doses
Oreillons	≥ 69 % à deux doses
Rubéole	≥ 69 % à deux doses

Quand se faire vacciner ? Où se faire vacciner en Normandie?

Vous pouvez vous faire vacciner ou faire vacciner votre enfant :

- chez un médecin libéral ;
- dans un centre de PMI pour les enfants jusqu'à 6 ans ;
- dans un centre de vaccination ;
- chez un infirmier libéral, avec l'ordonnance du médecin ;
- chez une sage-femme (pour les femmes dans le cadre du suivi gynécologique et de contraception, les futures mamans, les femmes venant d'accoucher, les nourrissons et leur entourage pour certains vaccins) ;
- au service de médecine du travail (pour certains vaccins) ;

Retrouvez le calendrier vaccinal et la liste des centres de vaccination sur [le site internet de l'ARS de Normandie](#).

En se faisant vacciner, on se protège soi-même et on protège aussi les autres.

Contact presse ARS de Normandie

Lidia CHOUGAR T. 02 31 70 9 63

ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux medias. Les données sont conservées tant que le media sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ⇨ ars-normandie-juridique@ars.sante.fr